

BUDGET 2009-2010

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET POURSUIVRE LES INVESTISSEMENTS EN SANTÉ ET EN ÉDUCATION

Québec, le 24 mars 2009 – Le député de Jean-Lesage, André Drolet, se réjouit des mesures pour accroître le soutien aux familles, améliorer la condition de vie des aînés et développer davantage de logements abordables et de qualité, annoncées lors de la présentation du budget 2009-2010 par la ministre des Finances et ministre responsable des Infrastructures, Mme Monique Jérôme-Forget. La ministre a également annoncé que le gouvernement poursuivait ses investissements en santé et en éducation tout en appuyant encore mieux les créateurs et les artistes québécois. « La santé et l'éducation sont des missions essentielles de l'État. Nous ne ferons pas comme d'autres avant nous qui ont sabré ces budgets devant la première difficulté », a affirmé le député.

Soutien accru pour les familles

« Le développement social passe en premier lieu par le soutien aux familles. Depuis 2003, le soutien financier accordé par le Québec aux familles a augmenté de près de 60 % pour atteindre 6,5 milliards de dollars en 2009. Faire le choix des familles, c'est adopter des politiques qui encouragent la natalité. Il y avait 72 478 naissances au Québec en 2002. Depuis, les naissances ont connu une croissance constante pour atteindre 87 600 en 2008 », a souligné le député, qui, de surcroît, a invité les citoyens à consulter le document qui accompagne le budget et qui s'intitule : *La politique familiale au Québec : où en sommes-nous?*

Notre gouvernement continue d'améliorer le soutien aux familles et a annoncé :

- l'amélioration du crédit d'impôt pour frais de garde, qui profitera à 100 000 familles. Grâce à cette bonification, le coût des services de garde sera le même pour une garderie subventionnée ou pour une garderie privée non subventionnée, jusqu'à un revenu familial d'environ 125 000 \$;
- l'augmentation du montant admissible pour le crédit d'impôt pour frais de garde qui passe de 7 000 \$ à 9 000 \$ pour les enfants de moins de 7 ans;
- l'atteinte de la cible de 220 000 places en garderie à 7 \$ par jour d'ici la fin de 2010.

Logements abordables et de qualité pour les familles

Notre gouvernement est sensible aux problèmes qu'éprouvent plusieurs familles pour se loger à prix abordable. Aussi, notre gouvernement a annoncé:

- la construction de 3 000 logements sociaux additionnels;
- des investissements de 170 millions de dollars pour la rénovation et l'amélioration de logements.

« Au total, nous aurons mis en chantier 27 000 nouveaux logements sociaux grâce à des investissements de 1,3 milliard de dollars. Le Québec a la meilleure performance au Canada à ce chapitre », a affirmé le député de Jean-Lesage.

Amélioration des conditions de vie des aînés

Notre société vieillissante requiert une attention particulière. « Les deux derniers budgets ont alloué 2,3 milliards de dollars sur cinq ans pour améliorer les conditions de vie des aînés », a rappelé le député. Le budget 2009-2010 prévoit :

- de nouvelles initiatives visant à contrer la maltraitance et l'isolement des personnes âgées plus vulnérables;
- l'appui au programme « Municipalités amies des aînés » pour financer des projets locaux visant à améliorer la sécurité et la qualité de vie des aînés.

Investir en santé et en éducation

Notre gouvernement poursuit en 2009-2010 ses investissements dans les missions essentielles et a annoncé :

- l'augmentation de 5,7 % des budgets alloués à la santé, soit 1,5 milliard de dollars, afin de mieux répondre aux besoins liés au vieillissement de la population et aux différentes problématiques sociales;
- l'augmentation de 3,5 % des budgets de l'éducation, soit 490 millions de dollars, notamment pour accentuer la lutte contre le décrochage scolaire.

Soutenir le milieu culturel

Le Québec dispose d'un milieu culturel riche d'idées et de créateurs mondialement reconnus. Cette industrie peut contribuer à la relance de l'économie, entre autres grâce au rayonnement de ses artisans. Notre gouvernement a annoncé les mesures de soutien suivantes :

- l'augmentation de 5 millions de dollars du budget de Placements Culture, somme qui épaulera près de 40 organismes culturels poursuivant des objectifs de collecte de fonds privés;
- la bonification du taux du crédit d'impôt pour les entreprises actives dans le secteur de l'enregistrement sonore et de la production de spectacles;
- des crédits de 3 millions de dollars par année afin de permettre aux créateurs et aux artistes d'exprimer tout leur talent et de briller sur la scène internationale.

« Cette dernière mesure permettra de compenser le retrait du gouvernement fédéral du financement des programmes de diffusion internationale », a souligné le député.